COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 5 février 2019

Ouverture de séance à 18h10.

PRÉSENTS : Catherine SAEZ, Jean Michel ROBERT, Olivier DEVESA, Chantal DUPOUY, Henri CAVIGNAC, Véronique PRIOLEAU RAMIREZ, Pierre MARCOU, Claude BOISNARD, Francis CAZENABE.

EXCUSÉS : Florence FERNANDES, Dominique GASCON, Christine ROMAN.

ABSENT : Gregory RAOULT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Francis CAZENABE.

Le compte rendu de la séance du 17 décembre 2018 est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire demande l'autorisation au Conseil d'ajouter 1 point à l'ordre du jour sur le dossier Zéro Phyto : accord à l'unanimité.

➢ LABEL « TERRE SAINE » :

Le Conseil Municipal, impliqué dans la démarche Zéro Phyto et gestion différencié depuis 2016, avec l'aide du SMICVAL ;

Ayant communiqué sur le sujet à travers le bulletin municipal et la presse locale ;

Ayant mis en œuvre des animations de sensibilisation de la population autour du cimetière ainsi qu'avec les enfants des écoles, avec le soutien du SMICVAL et de Biodiv'airsanté ;

Sollicite le label « Terre Saine » pour la commune de TAURIAC.

Accord à l'unanimité.

➢ ANIMATIONS DU SMICVAL :

Le SMICVAL propose trois animations aux particuliers, dont une le 9 mars prochain sur le broyage de branchages et tailles diverses, de 10H à 13H à proximité du cimetière de TAURIAC.

Coût total : 150 € .

➢ CONVENTION D'AMÉNAGEMENT D'ÉCOLE :

Madame le Maire présente le tableau de calage des subventions du Conseil Départemental pour l'aménagement de l'école et demande sa validation.

Le Conseil Municipal, après avoir validé le tableau de calage, autorise Madame le Maire à signer la convention d'aménagement de l'école avec le Département.

Le Conseil donne également son accord pour mettre en ligne le cahier des charges de maîtrise d'œuvre, le règlement de la consultation et le programme opérationnel.

Accord pour la signature du Marché.

➢ **FEMREB CAB : SALLE POLYVALENTE ET ABORDS DE L'ÉGLISE** :

Le délibération prise en dernière séance du Conseil doit être modifiée ; en effet, le plafond initial de 8 000 € passe à 8 500 €.

Adopté à l'unanimité.

➢ **QUESTIONS DIVERSES** :

- La Commission de sécurité s'est déplacée le 21 décembre 2018 à la salle polyvalente pour un résultat favorable.
- L'exposition sur le Centenaire de la Guerre 1914-1918 s'est tenue du 21 au 25 janvier, elle a été visitée par les élèves du Primaire et par des particuliers.
- Conseil d'école : il s'est tenu le 4 février. Un loto est prévu le 15 mars.
- Accueil d'un stagiaire au sein du service technique.
- Un grand débat national sur les revendications des administrés aura lieu le 14 février à 20H à SAINT-ANDRONY.
- Les associations doivent déposer leur dossier de demande de subvention avant fin février.
- L'assemblée générale de la Clef des Champs et du Festival Flam auront lieu le 15 février 2019 à 18H.

➢ **TOUR DE TABLE** :

- Monsieur MARCOU informe le Conseil de son souhait de quitter le bureau du Club des Aînés en 2020.
- Monsieur CAVIGNAC indique que le site de la commune est à jour et que le bulletin municipal sera imprimé première semaine d'avril.
- Une majorité d'administrés se plaint de la vitesse excessive de certains automobilistes, ce sont surtout des actes d'incivilité.
- Monsieur DEVESA se met en retrait de son mandat d'adjoint, mais reste conseiller municipal.
- L'assemblée générale de l'association de Sauvegarde du Patrimoine aura lieu le 16 février et une animation est prévue le 15 juin prochain.
- La Commission Voirie se réunira le 14 février à 16H30.
- La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le 9 avril 2019 (vote du budget).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H15.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 9 avril 2019

Ouverture de séance à 18h15.

PRESENTS : Catherine SAEZ, Jean Michel ROBERT, Chantal DUPOUY, Florence FERNANDES, Henri CAVIGNAC, Véronique PRIOLEAU RAMIREZ, Pierre MARCOU, Claude BOISNARD, Francis CAZENABE.

EXCUSÉE : Dominique GASCON.

ABSENTS : Olivier DEVESA, Christine ROMAN Gregory RAOULT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Francis CAZENABE.

Monsieur BOISNARD demande des explications concernant la démission de Monsieur DEVESA au sujet des commissions communales. Madame le maire lui fournit les explications demandées.

Le compte-rendu de la séance du 12 mars 2019 est adopté à l'unanimité.

LES TOURS DE PERMANENCE pour les Élections Européennes sont attribuées.

RIFSEEP : Avis favorable du Centre de Gestion sur sa mise en place du dispositif.

CRÉATION DE DEUX POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS : Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer afin de créer au tableau des effectifs les postes suivants à compter du 01/01/2019 :

- 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 1ère classe à temps non complet
- 1 poste d'Adjoint d'Animation Principal de 2ème classe à temps complet.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 :

RESULTATS :

Section de Fonctionnement :

Recettes :	1.054 645.71 €
Dépenses :	832 892.80 €
Excédent :	**221 752.91 €**

Section d'Investissement :

Recettes	1.315 636.31 €
Dépenses :	1.355 571.38 €
Déficit :	**39 935.07 €**

Résultats reportés de 2017 :	+ 315 262.01 €	Fonctionnement
	+ 22 824.91 €	Investissement
Solde d'exécution :	+ 519.904.76 €	
Reste à Réaliser :	Dépenses :	72 816.00 €
Excédent :	**+ 447.088.76 €**	

Accord à l'unanimité.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018 : Différence de 12.05 € avec le compte administratif.
Accord à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 :

Résultat de la Section de fonctionnement à affecter :

Résultat de l'exercice	Excédent	221.752.91 €
	Déficit	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	Excédent	315.262.01 €
	Déficit	
Résultat de clôture à affecter (A1)	Excédent	537.014.92 €
	Déficit	

Besoin réel de financement de la section d'Investissement

Résultat de la Section d'Investissement de l'exercice	Excédent	
	Déficit	39 935.07 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	Excédent	22 824.91 €
	Déficit	
Résultat comptable cumulé	Excédent	
	Déficit	17 110.16 €
Dépenses d'Investissement engagées non mandatées		72 .816.00 €
Recettes d'Investissement restant à réaliser		
Besoin réel de financement (D001)		89.926.16 €

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire (A1)	537.014.92 €

En couverture du besoin de financement (B) dégagé de la section d'Investissement

Recette budgétaire au compte R1068	89 926.16 €
Excédent reporté à la section de fonctionnement	
Recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R002 du BP N+1	**447 088.76 €**

Investissement Dépenses au 001 :	17.110.16 €
Investissement Recettes au 1068 :	89 926.16 €
Fonctionnement Recettes au 002 :	447 088.76 €

Accord à l'unanimité.

VOTE DES 3 TAXES :

Si on n'augmente pas : TH = 13.71 %
TFB = 26.77 %
TFNB = 58.88 % Recette de 390.055 € (2018 : 376204 €. Diff. 13.851 €)

Accord à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 :

Section fonctionnement :	1.456.681.00 €
Section Investissement :	1.339.845.00 €

Accord à l'unanimité.

DIVERSES SUBVENTIONS :

- **FDAEC :** Madame le Maire demande au Conseil l'autorisation d'affecter la subvention de 18 050 € à la peinture des bâtiments. Accord à l'unanimité
- **FDVC :** Demande au Conseil Départemental pour la Route de Monnet. Accord à l'unanimité.

CAB : Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à lancer la tranche ferme (devant la salle des fêtes) ainsi que la tranche conditionnelle (place de l'Eglise). Accord à l'unanimité.

TRAVAIL DU DIMANCHE : Autorisation pour Alliance Bourg le week-end des portes ouvertes. Accord à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

- L'Association du patrimoine organise une manifestation le 15 juin prochain, cette date est proposée pour l'inauguration de la place derrière l'église ; à ce sujet, il est demandé de réfléchir à un nom pour cette place.
- Animations du SMICVAL : réunions de travail, zéro déchet à la cantine.
- Réhabilitation de l'école : l'analyse des offres se fera le 23 mai prochain à 9H30.
- Le prochain Conseil se réunira le 4 juin 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 12 mars 2019

Ouverture de séance à 18h30.

PRESENTS : Catherine SAEZ, Jean Michel ROBERT, Chantal DUPOUY, Henri CAVIGNAC, Véronique PRIOLEAU RAMIREZ, Pierre MARCOU, Claude BOISNARD, Francis CAZENABE.

EXCUSÉS : Olivier DEVESA, Christine ROMAN.

ABSENTS : Florence FERNANDES, Dominique GASCON, Gregory RAOULT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Francis CAZENABE.

Monsieur MARCOU demande à ce que l'on fasse une rectification sur le compte-rendu de la dernière réunion, en ce sens qu'il est trésorier et c'est son épouse qui en est la présidente.

Le compte rendu de la séance du 5 février 2019 est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire demande l'autorisation au Conseil d'ajouter un point à l'ordre du jour, concernant le remplacement d'un délégué à la CDC du Grand Cubzaguais. Accepté à l'unanimité.
Madame Véronique PRIOLEAU-RAMIREZ est nommée suppléante et Mme le Maire reste titulaire.

➢ DÉMISSION DU TROISIEME POSTE D'ADJOINT :

Suite à la démission de Monsieur Olivier DEVESA du troisième poste d'Adjoint en date du 12 février 2019, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la suppression du quatrième poste d'Adjoint.

Les responsabilités de Monsieur DEVESA au sein des commissions restent inchangées, cependant Monsieur Claude BOISNARD et Monsieur Francis CAZENABE seront membres de la commission du cimetière.

Accord à l'unanimité.

➢ SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRIFICATION DU BLAYAIS (SIEB) :

Suite à la démission de Monsieur DEVESA, Monsieur CAZENABE est nommé délégué titulaire auprès du SIEB.

➢ QUESTIONS DIVERSES :

- RIFSEEP : suite à la demande de modification du Centre de Gestion, la mise en place sera effectuée lors du prochain conseil.
- Un contrat CAE arrive à terme début mai.
- Mme Chantal DUPOUY déplore le peu de participation lors de la venue de Préven Bus.

- Il est signalé des arbres dangereux sur le bord de la Route de la Brandotte ; Mme le Maire le signalera au Centre Routier Départemental.
- M. BOISNARD signale qu'il s'est déplacé chez des locataires auxquels il a été demandé de fournir le contrat d'entretien de leur chaudière.
- La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le 9 avril 2019 (vote du budget).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 24 juin 2019

Ouverture de séance à 18h15.

PRÉSENTS : Catherine SAEZ, Jean Michel ROBERT, Chantal DUPOUY, Florence FERNANDES, Henri CAVIGNAC, Véronique PRIOLEAU RAMIREZ, Claude BOISNARD, Francis CAZENABE.

EXCUSÉ : Pierre MARCOU.

ABSENTS : Olivier DEVESA, Dominique GASCON, Christine ROMAN, Gregory RAOULT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Francis CAZENABE.

Le compte-rendu de la séance du 4 juin 2019 est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire demande à ce qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour concernant l'indemnité des Elus ayant reçu une délégation. Cette indemnité représente 5 % du montant de l'indemnité du Maire. Accord à l'unanimité.

RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE : Après avoir analysé les 16 offres, la Commission a validé le choix du Maître d'œuvre.
C'est la société TNX 21, représentée par l'architecte Monsieur Jacques PUISSANT, domiciliée à BEGLES (33150), Rue des Terres Neuves, Bâtiment 14, qui a été retenue.

Le Conseil valide ce choix à l'unanimité.

PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES : Suite à la demande d'implantation de panneaux photovoltaïques sur des terrains agricoles (terrains à vignes), le Conseil Municipal émet un avis défavorable à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Trait d'Union : la parution du bulletin municipal est prévue la première quinzaine de juillet.

Remerciements à l'ensemble du personnel pour leur aide au cours de la soirée du 15 juin sur la nouvelle place.

Association du Patrimoine : organisation le 7 septembre prochain d'une journée de ramassage des déchets sur la commune.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 26 septembre 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 4 juin 2019

Ouverture de séance à 18h05.

PRÉSENTS : Catherine SAEZ, Jean Michel ROBERT, Chantal DUPOUY, Florence FERNANDES, Henri CAVIGNAC, Véronique PRIOLEAU RAMIREZ, Christine ROMAN, Pierre MARCOU, Claude BOISNARD, Francis CAZENABE.

EXCUSÉE : Dominique GASCON.

ABSENTS : Olivier DEVESA, Gregory RAOULT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Francis CAZENABE.

Le compte-rendu de la séance du 9 avril 2019 est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire demande à ce qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour concernant le Lotissement « Clos de la Guinaudine ». Accord à l'unanimité.

LOTISSEMENT CLOS DE LA GUINAUDINE : Madame le Maire explique que le constructeur a déposé une déclaration d'achèvement de travaux et de conformité pour le lotissement.
Le Conseil Municipal atteste de la non-contestation de la conformité de ces travaux.

Madame Christine ROMAN fait son entrée à 18H20.

LA CLEF DES CHAMPS : l'association a un souci de local, qui ne dispose pas de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
Après une rencontre avec la CAF, Madame le Maire propose l'installation d'un bungalow. Les Bâtiments de France auront à avis à émettre sur le projet, qui suit son cours actuellement.

RÉHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE : La commission d'évaluation des offres s'est réunie le 23 mai pour l'ouverture des plis des 16 candidatures d'architectes.
La signature de la convention avec Monsieur GLEYZE, Président du Conseil Départemental, aura lieu le 29 juin 2019 à 9 heures.

EMPRUNT CAB ET ACHAT DE TERRAIN : Madame le Maire explique que 3 banques ont répondu à notre demande d'emprunt. Le Crédit Mutuel a été retenu pour un montant de 340 000 € avec un taux de 1.05 % sur 15 ans.
Accord à l'unanimité.

AUGMENTATION ANNUELLE DES TARIFS DE CANTINE ET GARDERIE AU 01/09/2019 :

Le Conseil Municipal décide de l'augmentation annuelle de 1 à 2% des tarifs de cantine et garderie périscolaire.
Le prix du repas sera facturé 2.25 € et les tarifs de la garderie seront les suivants :
Occasionnel : pour moins de 5 jours de présence dans le mois
QF de 100 à 900 : 1.15 € / jour
QF de 901 à 1200 : 1.35 €/jour

QF au-delà de 1200 : 1.65 € / jour
Régulier : pour plus de 5 jours de présence dans le mois
QF de 100 à 900 : 9.20 € / mois
QF de 901 à 1200 : 11.20 €/mois
QF au-delà de 1200 : 13.20 € / mois

Accord à l'unanimité.

RÉGULARISATION COMPTABLE : Une décision modificative au budget 2017 en non-valeur d'un montant de 12.05€ est prise pour régularisation. Accord à l'unanimité.

CARRIERES DE MONTFORTON : Le Conseil Municipal, suite à l'effondrement des carrières à Montforton, adopte le projet de travaux pour un montant de :

- 128 450.00 € HT
- 154 140.00 € TTC

Une demande de subvention de 35 % sera demandée auprès de la Préfecture, soit la somme de 42 647.00 €.
Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

CHANGEMENT DE COMPTABLE DU TRÉSOR : Madame le Maire rappelle que la commune de TAURIAC est désormais rattachée au Trésor Public de SAINT-ANDRÉ DE CUBZAC.
Les indemnités de conseil allouées au Comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur des communes et établissements publics locaux sont à verser à Madame Valérie CHAMPAGNE, Percepteur.
Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité, moins deux abstentions.

ADELFA 33 : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de verser une cotisation annuelle d'un montant de 200 € à l'association ADELFA 33, chargée de la lutte anti grêle sur le territoire girondin.

LOTISSEMENT CŒUR DE BOURG : Le Conseil décide d'attribuer des noms de cépages aux différentes voies du lotissement.

PANNEAUX SOLAIRES : La société NOEN propose l'installation de panneaux photovoltaïques sur une parcelle de 12 hectares.
Le Conseil Municipal décide de reporter sa décision à la prochaine réunion.

SERVICE COMMUN : suite à diverses réunions et au vu des simulations financières présentées, le Conseil Municipal décide de revenir sur sa décision de quitter le Service Commun SCAD (délibération de décembre 2018) et donc de l'intégrer à nouveau.
En revanche, la décision de quitter les services de la Banque Alimentaire est maintenue au 15/7/2019.

QUESTIONS DIVERSES :

TERRE SAINE : un compte-rendu de la journée du 21/05 est effectué : 350 g de déchets pour 90 enfants, ce qui confirme l'implication de la commune. Des élus ont mangé ce jour-là à la cantine et ont constaté son bon fonctionnement.

ESPACE EN BAS DE L'ÉGLISE : ce nouvel espace a été nommé « Jardin Saint-Etienne ». Un devis a été accepté pour graver une pierre.

FESTIVAL FLAM : un concert se tiendra en l'église le mardi 6 août 2019.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au lundi 24 juin 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 7 novembre 2019

Ouverture de séance à 18h25.

PRÉSENTS : Catherine SAEZ, Chantal DUPOUY, Florence FERNANDES, Henri CAVIGNAC, Véronique PRIOLEAU RAMIREZ, Claude BOISNARD, Francis CAZENABE.

ABSENTS : Olivier DEVESA, Dominique GASCON, Gregory RAOULT, Christine ROMAN.

EXCUSÉE : Pierre MARCOU.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Francis CAZENABE.

Le compte-rendu de la séance du 24 octobre 2019 est adopté à l'unanimité.

➢ **VOIRIE** : Une convention est signée avec le cabinet Azimut pour encadrer le Conseil Municipal lors des appels d'offres concernant l'Impasse du Stade et la Rue de Monnet, depuis la boulangerie jusqu'au Chemin de Labadie.

➢ **TOITURES LOGEMENTS MUNICIPAUX (2ème appel d'offres)** : Madame le Maire explique au Conseil Municipal que l'entreprise Lutard a été retenue pour les travaux de réfection de toiture des logements locatifs municipaux, situés Avenue des Côtes de Bourg.
Le Conseil autorise Madame le Maire à lancer le marché avec l'entreprise Lutard.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

➢ **DÉCISION MODIFICATIVE** : La somme prévue pour les travaux de toiture n'étant pas suffisante, elle sera récupérée sur les travaux de peinture de la salle polyvalente. Proposition adoptée à l'unanimité.

➢ **CHANGEMENT DE LOCATAIRE** : après le départ du dernier locataire du 37 Avenue des Côtes de Bourg, le Conseil Municipal décide d'augmenter le montant du loyer à compter du 1er novembre 2019. Le Conseil décide à l'unanimité d'autoriser madame le Maire à signer le nouveau bail.

➢ **AUGMENTATIONS DIVERSES AU 1er JANVIER 2020** : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de l'augmentation des tarifs suivants : location de la salle polyvalente, des loyers communaux, des tarifs des concessions au cimetière et au colombarium. Décision adoptée à l'unanimité.

➢ **INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (IADS)** : Les IADS ne seront plus traitées par la Mairie de SAINT-ANDRÉ DE CUBZAC, mais par la CDC du Grand Cubzaguais, suite à la convention de création de service commun. Approuvé à l'unanimité.

➢ **<u>MODIFICATIONS STATUTAIRES</u> :** La modification des statuts du Grand Cubzaguais est présentée par Madame le Maire. Le Conseil approuve à l'unanimité.

➢ **<u>ASSOCIATION « TOUT LE MONDE »</u> :** Suite à la présentation faite en séance du 26/09/2019, le Conseil autorise Madame le Maire à collaborer avec l'association « Tout le Monde » dans le cadre de la restructuration du groupe scolaire. Approuvé à l'unanimité.

➢ **<u>COORDINATION SPS ET BUREAU DE CONTROLE</u>** : Madame le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient de désigner et bureau de contrôle et de mission SPS dans le cadre de la restructuration de l'école.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'engager les entreprises suivantes :

- QUALICONSULT pour la mission Bureau de Contrôle
- VERITAS pour la mission Coordination SPS.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

➢ **<u>BATIMENT MODULAIRE POUR LA CLEF DES CHAMPS</u>** : Discussion autour du projet d'installation d'un module.

➢ **<u>QUESTIONS DIVERSES</u>** :

<u>Equipement informatique à l'école</u> : projet d'investissement en équipement informatique pour l'école de TAURIAC, dans le cadre du SIRP.

<u>Broyage de végétaux</u> : comme l'an dernier, il est prévu une séance de broyage de végétaux le samedi 30 novembre, de 11H à 13H. les particuliers désirant faire broyer leurs végétaux les apporteront quelques jours avant la date, à côté du cimetière.

<u>Discussion sur la prochaine animation à l'école</u> le 21/11/2019 à 13 heures, lancée par le SMICVAL. Au programme, repas et dessert zéro déchet/zéro gaspi et installation d'une armoire à serviettes en tissu à la cantine.

<u>La fermeture de la Mairie</u> pour les fêtes de fin d'année est prévue du 24 décembre au 2 janvier 2020.

<u>L'inauguration de la fin des travaux de la CAB</u> aura lieu le 7 décembre à 15 heures dans la salle des associations.

<u>La date des vœux à la population</u> est fixée au 24 janvier 2020 à 19 heures.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au 19 décembre 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 24 octobre 2019

Ouverture de séance à 18h05.

PRÉSENTS : Catherine SAEZ, Chantal DUPOUY, Florence FERNANDES, Henri CAVIGNAC, Véronique PRIOLEAU RAMIREZ, Claude BOISNARD, Francis CAZENABE, Pierre MARCOU.

ABSENTS : Olivier DEVESA, Dominique GASCON, Gregory RAOULT.

EXCUSÉE : Christine ROMAN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Francis CAZENABE.

La séance est ouverte par Madame le Maire qui demande qu'une minute de silence soit observée à la mémoire de Jean-Michel ROBERT, 1er Adjoint, récemment décédé.

Le compte-rendu de la séance du 26 septembre 2019 est adopté à l'unanimité.

SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT : Madame le maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 12 mars 2019, ils ont fixé à 3 le nombre d'adjoints.
Monsieur Jean-Michel ROBERT est décédé le 12/10/2019.
A ce titre, chacun des adjoints d'un rang inférieur à celui de Jean-Michel ROBERT se trouve promu d'un rang au tableau des adjoints.

Par conséquent :

- Madame Chantal DUPOUY devient première adjointe
- Madame florence FERNANDES devient deuxième adjointe

En ce sens, le poste de troisième adjoint est déclaré vacant.
Etant précisé que les missions précédemment exercées par Monsieur Jean-Michel ROBERT ont été réparties entre les autres élus, il est proposé la suppression du poste de ce troisième adjoint.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la suppression du troisième poste d'adjoint.

ELECTION DU DÉLÉGUÉ AU SIAEPA : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite au décès de Monsieur Jean-Michel ROBERT, survenu le 12/10/2019, il convient de procéder à son remplacement en qualité de délégué au SIAEPA (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement).
Par conséquent, Madame Chantal DUPOUY est nommée suppléante.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 7 novembre 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h25.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 26 septembre 2019

Ouverture de séance à 18h35.

PRÉSENTS : Catherine SAEZ, Jean Michel ROBERT, Chantal DUPOUY, Florence FERNANDES (arrivée à 18H45), Henri CAVIGNAC, Véronique PRIOLEAU RAMIREZ, Claude BOISNARD, Francis CAZENABE, Pierre MARCOU.

ABSENTS : Olivier DEVESA, Dominique GASCON, Christine ROMAN, Gregory RAOULT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Francis CAZENABE.

Le compte-rendu de la séance du 24 juin 2019 est adopté à l'unanimité.

Avant l'ouverture de séance, présentation de l'Association « Tout le Monde », prestation artistique et médiation, qui se propose d'inclure dans la réhabilitation de l'école un projet de création artistique associant les habitants, les enfants et le personnel aux travaux de l'école.

Une minute de silence est observée par l'ensemble du Conseil suite au décès de Monsieur Madrelle.
Madame le Maire demande à ajouter 2 points à l'ordre du jour, à savoir :

- Le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité à la demande d'adhésion de la commune de St Germain la Rivière ainsi qu'à la demande de retrait de la commune de Baron au Syndicat d'étude et prévention des risques carrières et falaises 33.
- Le Conseil Municipal est favorable à l'engagement dans un projet de création artistique avec l'association « Tout le Monde ».

GARDERIE PÉRISCOLAIRE : le Conseil valide le projet pédagogique pour l'année scolaire 2019/2020 à l'unanimité.

VOIRIE : un rendez-vous est pris au 01/10/2019 avec le cabinet AZIMUT, pour encadrer le Conseil lors des appels d'offres.

CARRIERES DE MONTFORTON : validation de l'entreprise retenue pour les travaux de confortement d'une carrière souterraine sise sous le Chemin de Montforton. Après avoir analysé les deux offres avec l'aide du Bureau d'Etudes Anté Group, la Commission a validé le choix de la société Cofex Littoral, domiciliée à Pessac, 3 Rue Gaspard Monge, pour un montant de 134 922 € TTC.
Le Conseil Municipal, sous réserves de précisions demandées, valide ce choix à l'unanimité.

TOITURE DES LOGEMENTS LOCATIFS A LA LUSTRE : Pas de réponses à l'appel d'offres, le Conseil décide de relancer le marché ; la date du 8 octobre est retenue pour la remise des offres.

INTERDICTION DES PLASTIQUES A USAGE UNIQUE : le SMICVAL propose à la Municipalité d'adhérer à la règlementation d'utilisation des plastiques à usage unique et à s'engager dans une démarche « Zéro Waste ». Accord à l'unanimité.

SMICVAL : le Conseil prend connaissance du rapport annuel du SMICVAL et approuve le transfert de police spéciale au Maire en matière de collecte des déchets ménagers. Accord à l'unanimité.

PERSONNEL MUNICIPAL : le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial à temps non-complet (32/35èmes), pour remplir les fonctions d'ATSEM à compter du 01/10/2019. Accord à l'unanimité.

RECOURS AU SERVICE REMPLACEMENT ET RENFORT PROPOSÉ PAR LE CENTRE DE GESTION : le Conseil Municipal décide à l'unanimité de signer la convention-cadre avec le CDGFPT 33 afin de bénéficier des services proposés pour les remplacements et les renforts éventuels.

DÉCISION MODIFICATIVE : afin de régler la première échéance du nouvel emprunt, un virement de compte a été décidé à l'unanimité.

AUTORISATION CAMION ROTISSERIE : le Conseil Municipal autorise Mme Angélique BOUCHENEZ à installer un camion rôtisserie sur la Place des Tilleuls une fois par semaine. La gratuité sera appliquée pendant deux mois. Accord à l'unanimité.

ÉCOLE MULTISPORTS : le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à renouveler l'inscription à l'école Multisports pour l'année 2019/2020. Accord à l'unanimité.

RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE : présentation de l'esquisse des travaux suite à la réunion du 12/09 avec l'architecte. Le Conseil l'a consulté et autorise Madame le Maire à recruter le Bureau de Contrôle et le Coordonnateur SPS. Accord également pour travailler avec l'association « Tout le Monde ».

QUESTIONS DIVERSES :

- Problèmes de nuisances sonores lors de manifestations à la salle polyvalente
- Reprise des travaux de la CAB, Place de l'Eglise ; la fin des travaux est prévue début novembre
- Inauguration des aménagements du centre bourg et du Jardin Saint-Etienne le 30 novembre 2019 à 11 heures
- Organisation du Repas des Aînés fixé le 11 Novembre avec le Traiteur M. VIRONNEAU
- Préparation du Trait d'Union
- Tour de table : compte-rendu de la visite au SMICVAL lors de la journée du 21 septembre, problèmes d'incivilités au bord du Chemin du Pelgris
- Suite à la rencontre de Mme le Maire avec Monsieur le Curé et l'association du Patrimoine, un des fonds baptismaux a été déplacé. L'éclairage du chœur a été amélioré suite à la demande du prêtre par la municipalité.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 7 novembre 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55.